



Condition de Location piste 2026

Le BMX MOURS-ROMANS offre la possibilité de louer sa piste, selon les conditions tarifaires suivantes :

Tarifs Club : (pour 20 pilotes maxi)

- 230 euros la journée (de 9h00 à 17h00)
- 150 euros la ½ journée (10h00 à 13h00 ou 14h00 à 17h00)

Tarifs Structure indépendante : (pour 20 pilotes maxi)

- 350 euros la journée (de 9h00 à 17h00)
- 250 euros la ½ journée (10h00 à 13h00 ou 14h00 à 17h00)

La présence d'un coach diplômé d'état est indispensable pour réserver la piste. Merci de nous transmettre une copie du diplôme et de la carte professionnelle.

Tarif individuel pilote seul* :

- 20 euros / pilote jusqu'à 6 pilotes maxi et uniquement pendant les horaires d'ouverture du club

**la présence d'un responsable légal est obligatoire pour un pilote mineur*

Tarif individuel pour pilote structure privé avec présence de son coach :

- 40 euros / pilote jusqu'à 6 pilotes maxi

Aucune location de piste n'est possible les mercredis et samedis.

Tout club (ou structure privée) qui procède à la réservation de la piste est informé que seuls les pilotes possédant une licence 2026 et son entraîneur sont autorisés à utiliser la piste le jour choisi. Nous rappelons que le club, la structure privée ou le responsable légal qui viendra utiliser la piste conserve l'entièr responsabilité de son ou ses pilotes. Il devra s'assurer que chacun de son ou ses pilotes porte bien les équipements de sécurité obligatoires par la réglementation de la FFC.

La piste du BMX MOURS-ROMANS possède une PPEX. L'utilisation de cette PPEX est exclusivement réservée aux pilotes Elites et Juniors Hommes. L'entraîneur diplômé d'état ou le responsable légal du pilote, devra s'assurer que son ou ses pilotes sont bien en capacité technique d'emprunter cette ligne. Il assumera de ce fait l'entièr responsabilité de ses choix et des autorisations qu'il délivrera à son ou ses pilotes. La responsabilité du BMX MOURS-ROMANS ne pourra donc en aucune manière être engagée en cas d'accident.

Tout manquement à ces règles entraînera l'exclusion immédiate de la piste de l'ensemble du groupe présent. Le montant de la location engagée restant la propriété intégrale du BMX MOURS-ROMANS.

Je soussigné

Président / entraîneur diplômé d'état / responsable légal

Reconnait avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la piste du BMX MOURSROMANS et les accepte dans leur intégralité sans réserve. J'atteste avoir informé l'entraîneur diplômé d'état responsable du groupe et les pilotes qui seront présents.

Date de location

Fait à

Le

Signature :